

322 Conservation du patrimoine

**Budget Primitif 2012 du
Château du Haut-Koenigsbourg**

Rapport n° CG/2011/123

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre examen les différentes composantes du budget du château du Haut-Koenigsbourg.

Libellé Pôle	Libellé Direction	Projet Budget Primitif 2012
DGS	Direction des ressources humaines (charges de personnel)	1 562 611,00 €
PEP	Château du Haut-Koenigsbourg (charges de fonctionnement)	791 500,00 €
PF	Direction des Services Généraux (autres charges)	67 600,00 €
	TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 421 711,00 €
PEP	Château du Haut-Koenigsbourg (produits de fonctionnement)	3 063 700,00 €
	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	641 989,00 €
PAT	Direction de l'Immobilier (charges d'investissement)	2 490 000,00 €

L'entrée en propriété du Château du Haut-Koenigsbourg par le Conseil Général du Bas-Rhin est assortie d'un objectif de renouveau des conditions d'accueil de ses publics ainsi que de ses offres culturelles. Cette démarche est résolument engagée, notamment dans un premier temps par les travaux de mise aux normes du monument et de restauration de la maison alsacienne. Bien que les travaux soient en principe achevés dans deux ans, les conséquences pratiques et organisationnelles qui en découlent se dessinent progressivement. Par ailleurs un Projet de monument 2011 – 2020 a été adopté en fin d'année dernière. Sa mise en œuvre est programmée. Les modalités précises de son application sont en cours d'évaluation aux regards des moyens nécessaires et résultats attendus.

C'est pourquoi ce rapport vous propose un budget primitif 2012 de transition (§ II), c'est-à-dire intégrant la reconduction du fonctionnement général, la poursuite des travaux de mise aux normes mais n'envisageant que pour une part les décisions du Projet de Monument.

Par ailleurs, afin de doter le château de recettes plus dynamiques il est proposé d'apporter des modifications aux barèmes et conditions de commercialisation joints en annexe au présent rapport.

I – DES RECETTES PLUS DYNAMIQUES

La diversification de la programmation culturelle, la reprise de la fréquentation du monument, associés aux modifications tarifaires votées en 2010 mais aussi l'évolution des recettes indirectes d'activité commerciale (notamment d'offre alimentaire déléguée) permettent d'envisager un accroissement de la ressource propre de l'ordre de 9 % comme suit :

- Compte administratif 2009 : 3.023.194 €
- Compte administratif 2010 : 2.594.873 €
- Budget primitif 2011 : 2.811.000 €
- Budget primitif 2012 : 3.063.700 €.

A l'instar de ce qui est en application depuis plusieurs années pour l'autre établissement éducatif du Département du Bas-Rhin, le Vaisseau, il vous est proposé de renforcer les outils de commercialisation mis à la disposition du château notamment pour stimuler la fréquentation (§ A) ou en direction de certains prescripteurs (§ B) en intégrant dans les conditions tarifaires de base les dispositifs correspondants. Enfin, le tarif de 100 €, applicable pour les animations dispensées en maison de retraite et ayant donné lieu à un avis favorable de la commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire, est en proposition d'intégration dans le tableau des droits d'entrée figurant en pièce jointe.

- A) Il serait pertinent de pouvoir **mettre en œuvre des offres promotionnelles à l'occasion de certains événements ou pour pallier la sous-fréquentation durant une période donnée**. Sur un exercice budgétaire, ces offres promotionnelles ne pourraient représenter plus de 30 % du nombre total de billets d'entrée vendus. Par ailleurs, le prix moyen du billet objet d'une telle offre ne devrait être inférieur à 50 % du prix moyen des mêmes billets au tarif plein.
- B) Actuellement, les professionnels du tourisme et comités d'entreprises peuvent acheter des billets à l'avance et bénéficier d'une remise de 3 à 13 % suivant le nombre de billets achetés ; cette **offre mériterait d'être incitée à certains moments (salons des comités d'entreprise, promotion en direction de cette cible, ...)**. Il est alors proposé de pouvoir élargir la fourchette de réduction de 5 à 17 %.

II – UN BUDGET CONTENU ET DE TRANSITION

Le budget primitif 2012 qui vous est proposé est un budget de type « toutes choses égales par ailleurs ». Les évolutions de charge qu'il comporte sont essentiellement la résultante de surcoûts liés à la sécurité, tant active (accroissement des frais de gardiennage gendarmerie) que passive (contrôle et entretien de matériel plus sophistiqués, alimentation en eau sur le réseau SDEA et non plus de source, ...). Toutefois, la totalité de l'impact de la mise aux normes ne peut encore être intégrée à ce jour, les travaux se poursuivant.

Ainsi, les **charges de fonctionnement** sont proposées en évolution de 7 %. Celles gérées directement par le château sont évaluées à 700.000 € pour 2012 contre 656.100 € en 2011. En y incluant celles gérées par la direction des services généraux du Département, ces crédits sont respectivement de 767.600 € et 715.100 €.

Les **charges d'investissement** suivies directement par le château sont proposées en réduction de 9 % soit 91.500 € pour le BP 2012 contre 100.000 € pour l'exercice précédent.

Celles suivies par la direction de l'immobilier du Département, d'un montant de 2.490.000 €, sont en diminution de 1.010.000 €, soit - 29 %, notamment afin de tenir compte de manière précise de l'avancement du grand chantier de mise aux normes du monument. De ce fait, la totalité des investissements 2012 afférents au château du Haut-Koenigsbourg, en montant brut c'est-à-dire subventions non déduites, s'élèverait à 2.581.500 € en 2012 contre 3.600.000 € votés pour l'exercice 2011.

En résumé, hormis les investissements se rapportant à des travaux pilotés par la direction de l'immobilier du Département (dont il conviendra de pratiquer un amortissement après achèvement et déduction des subventions obtenues) et sans les charges de personnels relevant de la gestion de la direction des ressources humaines, l'excédent brut de fonctionnement prévisionnel serait de 2.272.200 € (auxquels il convient de rajouter 420.000 € de dotation décentralisée suite au transfert du monument en 2007), contre 2.054.900 € votés pour l'exercice en cours, soit une **augmentation de l'excédent brut de l'ordre de 217.300 € (+ 11 %)**.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Sur proposition de la Commission de la culture, du patrimoine et de la mémoire, le Conseil Général :

- Adopte les modalités tarifaires annexées à la présente délibération, regroupées en trois documents intitulés :

o Droits d'entrée et tarifs du Château du Haut-Koenigsbourg 2012.

o Conditions tarifaires particulières du Château du Haut-Koenigsbourg 2012.

o Conditions tarifaires spécifiques stimulation fréquentation du Château du Haut-Koenigsbourg 2012.

- Arrête le budget du mode d'action 3220 Château du Haut-Koenigsbourg aux montants suivants :

o Section de fonctionnement :

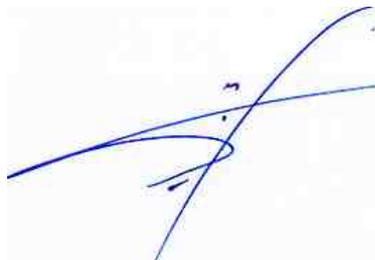
> Charges : 779.000 €.

> Recettes : 3.063.700 €.

o Section d'investissement : 2.581.500 €.

Strasbourg, le 21/11/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL